

Compte rendu réunion N°2 - Groupe de Travail C3D / ORSE / ORÉE

La comptabilité intégrée : retour sur les fondamentaux de la comptabilité

Jeudi 18 février 2021

[Liste des participants](#)

[Support de présentation](#)

[Replay de la séance](#)

L'objectif de cette 2ème réunion du Groupe de travail C3D / ORSE / ORÉE va être de répondre aux questions suivantes :

- Qu'y a-t-il derrière la comptabilité ?
- Quels sont les fondamentaux de la comptabilité financière ?
- Quels sont les grandes questions et les grands enjeux sur ce sujet ?

INTRODUCTION

Il y a une vraie montée en puissance de ces sujets, au niveau français et européen, notamment avec [le Rapport Notat-Senard](#) (2018) en France, préambule de la [Loi PACTE](#) (2019), et le Rapport « [Financing a Sustainable European Economy](#) » (Janvier 2018) en Europe.

La comptabilité est la base de l'univers économique de l'entreprise : en effet, toute compréhension de l'entreprise passe par sa comptabilité. Grâce à l'analyse de celle-ci, nous pouvons faire ressortir la performance de l'entreprise ; cette performance étant l'interprétation de l'univers comptable.

Or les enjeux environnementaux et sociaux sont absents de cet univers comptable : la comptabilité financière ne donne donc pas une image fidèle de la réalité de l'entreprise. Les acteurs ne peuvent donc pas prendre des décisions avisées.

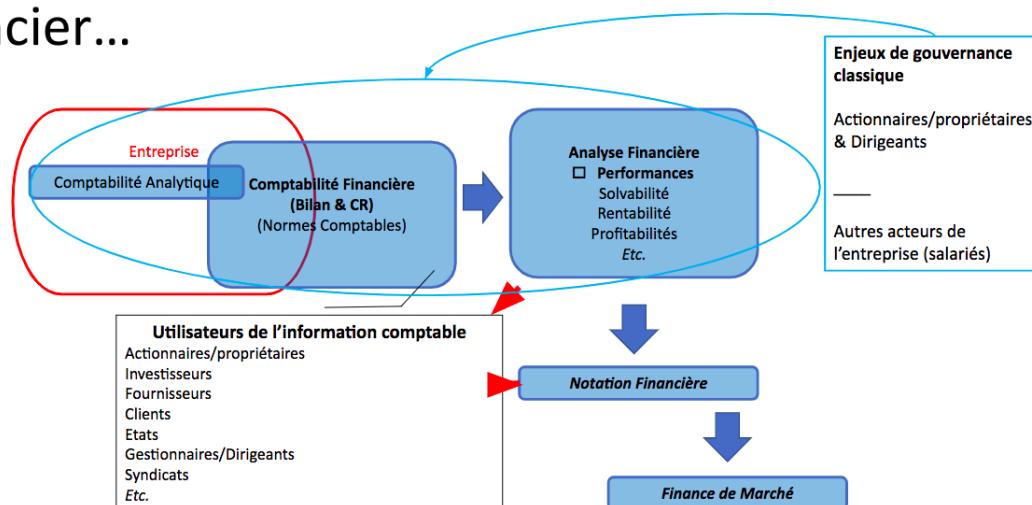
Attention : la grande technicité des normes comptables ne doit pas occulter les choix politiques qu'elles peuvent refléter. En effet, les normes comptables divergent en fonction des pays. Par exemple, les normes comptables françaises portent historiquement la notion d'intérêt général contrairement aux normes internationales qui mettent l'accent sur les actionnaires et les propriétaires.

Pourquoi la comptabilité a-t-elle été inventée ?

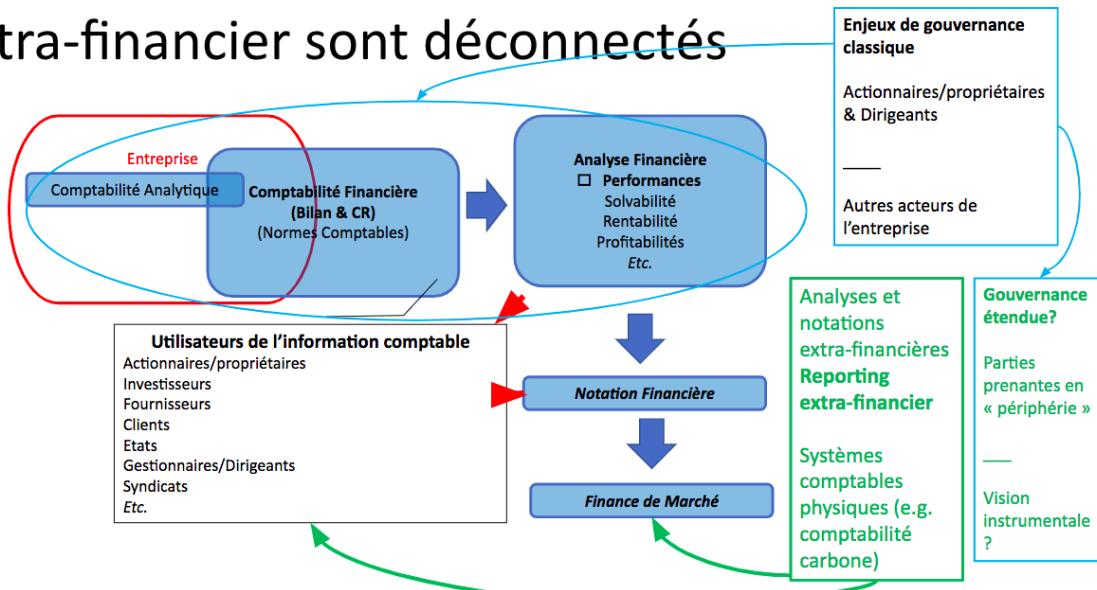
Des études ont mis en évidence qu'à partir du moment où l'Homme s'est sédentarisé, il y a eu la nécessité d'avoir des organisations plus complexes entre les individus. Tout n'était plus gérable par les simples capacités biologiques des individus. Il a fallu créer des systèmes permettant d'avoir des traces pour que les individus puissent coopérer, se coordonner.

Historiquement et anthropologiquement, la fonction de la comptabilité n'était pas de compter. En effet, en Mésopotamie, l'écriture et les systèmes de numérotation n'existaient pas. La comptabilité était alors un système de représentation, de modélisation et de classification de l'univers ainsi que des formes d'organisation évoluant en son sein. Le concept de "matérialité de l'information" c'est à dire "l'information plus ou moins pertinente pour l'organisation" fait son apparition et structure la vie de l'organisation.

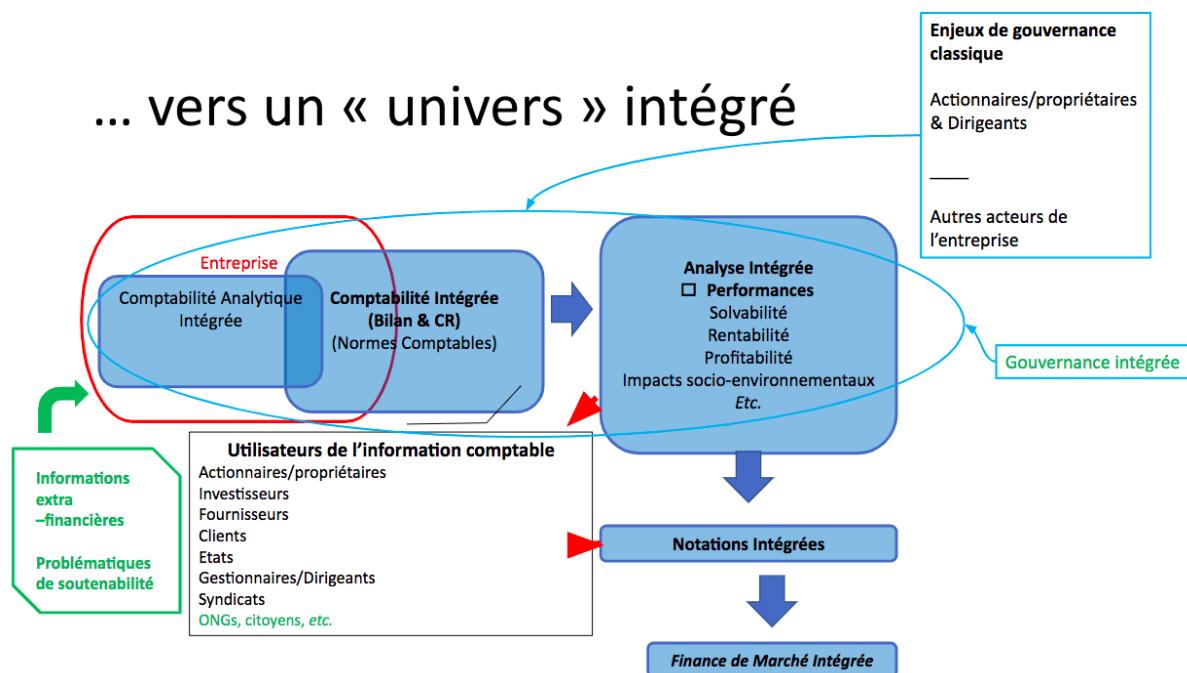
De l' « univers » économique purement financier...



... à un « univers » où financier et extra-financier sont déconnectés



... vers un « univers » intégré



Il est nécessaire de partir dès le départ sur une comptabilité pleinement intégrée, qui inclut l'extra-financier et restructure l'intégralité de l'univers de l'entreprise, pour arriver ainsi à une finance de marché intégrée.

Il y a différentes manières de faire de la comptabilité, tout dépend des choix qui sont faits et qui définissent les méthodes comptables appliquées. Tous les pays n'appliquent d'ailleurs pas les mêmes normes et n'ont pas les mêmes traditions comptables, en accord avec leur vision sur le plan social et politico-économique.

Ces choix vont structurer la comptabilité et la comptabilité intégrée. Quels sont ces choix ?

Commençons par une définition du Système d'Informations Comptables (SIC) :

Le système d'information comptable est un ensemble de systèmes d'information, politiquement négociés, ayant pour objet la mesure de la valeur des moyens et des résultats d'une entité.

La comptabilité est là pour structurer l'information et la présenter de la manière la plus pertinente possible. Et ainsi permettre une prise de décision. La comptabilité cadre les informations pour amener les décideurs à prendre des décisions.

La comptabilité n'est pas objective. Pour autant, elle permet un cadre.

La comptabilité renvoie à 4 fonctions historiques et anthropologiques :

- Prendre en compte : représenter, modéliser et classifier les événements et les interactions considérés comme importants, significatifs, pertinents, entre l'organisation et son environnement socio-économique.

La comptabilité détermine alors le choix des entités qui méritent d'être individualisées et suivies dans le temps (comme les troupeaux de bêtes par exemple) et la manière dont elles sont représentées.

Tout comme la comptabilité rend visibles les éléments qu'elle prend en compte, elle peut aussi rendre invisibles certains éléments qu'elle ne communique pas : ce que l'organisation perçoit, c'est ce que la comptabilité lui permet de percevoir. Des entités restent donc en périphérie, non prises en compte dans les arbitrages de l'organisation. D'où l'intérêt d'intégrer l'extra-financier à la comptabilité.

- Être comptable (de ses actes) : qui est responsable, envers qui et pourquoi (*accountability*). Cela renvoie au régime de responsabilité et de redevabilité. A noter : la notion de *reporting*, soit "faire un rapport" élimine *de facto* la notion de redevabilité.
- Compter : fournir des métriques particulières, quantitatives et qualitatives, monétaires ou non, aptes à rendre commensurables et appréhendables certaines informations considérées comme importantes. Il s'agit de faire parler, faire dialoguer entre eux, toutes sortes d'éléments hétéroclites, et les rendre comparables. Cependant, cela peut avoir pour effet de saper la singularité de ces éléments : tout l'enjeu alors est d'atteindre l'équilibre entre respect de la singularité des éléments et obligation de pouvoir en parler et d'en faire la comparaison.

Par ailleurs, il faut retenir que le chiffre est toujours un construit, sur des représentations et des conventions. Il convient donc de se poser les questions suivantes à son sujet : comment a-t-il été construit, qui l'a fait, dans quel but etc. ?

- Rendre compte : organiser la communication et la discussion autour de ces informations, en fonction des acteurs identifiés comme destinataires privilégiés de celles-ci.

La comptabilité ne peut ainsi être réduite à un ensemble de techniques objectives et neutres. Les Systèmes d'informations comptables dépendent des systèmes socio-économiques dans lesquels ils existent. Attention : il n'y a pas d'objectivité pure, ils sont régis par des conventions collectivement acceptées.

La mesure est à mi-chemin entre le quantitatif et le qualitatif. Les SIC jouent un rôle important dans leurs performances et leur institutionnalisation : en effet, sous couvert d'être un outil technique et neutre, ils vont faire opérer des choix conscients ou non aux acteurs destinataires de l'information. En orientant ainsi certains arbitrages, les SIC vont structurer une vision du monde et les choix sociétaux qui en découlent. Pour résumer, ils ne sont pas uniquement le simple miroir passif de ces différents systèmes politico-économiques.

Les SIC dans l'entreprise à l'heure actuelle

	<p>Liens avec Soutenabilité d'entreprise – Finance sociétale (Investissement à impact social – Obligations vertes – etc.)</p> <p>Calcul de la richesse, du profit soutenables & des obligations socio-environnementales. Données extra-financières communiquées par l'entreprise. Etc.</p> <p>Comptabilité volontaire + début d'obligations de reporting de certaines informations sociétales (uniquement pour certaines entreprises)</p>	<p>Liens avec Comptabilité Nationale – Finance de marché – etc.</p> <p>Liens avec la fiscalité et l'économie</p> <p>Calcul de la richesse, du profit, des obligations, etc.</p> <p>Comptabilité Obligatoire – Publique, Normalisée</p>	
<i>Interface avec l'extérieur</i> <i>Destinataires extérieurs (& intérieurs)</i>	SIC Externes Socio-Environnementaux	SIC Externes Financiers	<i>Interface avec l'extérieur</i> <i>Destinataires extérieurs (& intérieurs)</i>
<i>Fonctionnement Interne</i> <i>Destinataires intérieurs</i>	SIC Internes Socio-Environnementaux	SIC Internes Financiers	<i>Fonctionnement Interne</i> <i>Destinataires intérieurs</i>
	<p>Incorporation de coûts « cachés » sociaux dans la production/vente de biens et services (Ex : Analyse de Cycle de Vie)</p> <p>Mise en relation de flux financiers, de flux physiques et de dégradations socio-environnementales. Etc.</p> <p>Comptabilité Non-obligatoire – Privée</p> <p>Encore peu mise en place</p>	<p>Analyses des coûts en lien avec les biens et services produits/vendus</p> <p>Mise en relation des flux physiques et financiers. Etc.</p> <p>Comptabilité Non-obligatoire – Privée</p> <p>Couramment mise en place</p> <p>Repose sur la structuration de la comptabilité externe financière</p>	



19

La comptabilité générale, ou comptabilité financière, est un SIC externe financier. Obligatoire, elle permet à l'entreprise de communiquer aux acteurs externes sa situation globale, dans un langage compréhensible par tous et normalisé.

LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

La comptabilité financière est régie par des normes comptables.

En France:

- Comptes individuels (sociaux):

<input type="checkbox"/> Normalisateur:	Autorité des Normes Comptables (ANC)
<input type="checkbox"/> Normes:	Plan Comptable Général (PCG)

- Comptes consolidés:

<input checked="" type="checkbox"/> Sociétés cotées:	International Accounting Standards Board (IASB)
<input type="checkbox"/> Normalisateur:	International Accounting Standards (IAS) / Int. Financial Reporting St. (IFRS)
<input checked="" type="checkbox"/> Sociétés non cotées:	
<input type="checkbox"/> Normalisateur:	ANC
<input type="checkbox"/> Normes:	Règlement CRC 99-02

Elle repose sur :

- Des concepts ;
- Des principes ;
- Des pratiques ;
- Des liens avec l'économie / la politique / la société.

« [...] la comptabilité est en réalité le seul **langage commun à tous les acteurs et partenaires de l'entreprise**. Elle permet aux dirigeants de **communiquer** avec l'ensemble de leurs partenaires : cadres et salariés, clients, fournisseurs et, bien sûr, apporteurs de capitaux qui doivent être en mesure d'**apprécier le plus objectivement possible la situation économique d'une entreprise**. Le plus objectivement possible : c'est une condition qui doit être soigneusement vérifiée. Or, derrière les comptes, il y a les normes comptables. Ce sont les règles du jeu. Et de telles règles ne sont jamais neutres. Elles peuvent avoir des conséquences qui influencent en définitive les stratégies et les décisions des entreprises. C'est pourquoi les normes comptables, les concepts sous-jacents et leurs fondements logiques revêtent une importance décisive. Ce matériau théorique influence la compréhension et le pilotage de l'activité des entreprises, et donc potentiellement la marche de l'économie entière ». *Maurice Lévy, PDG de Publicis, président de l'AFEP de 2010 à 2012 et membre du conseil de la fondation du Forum économique mondial.*

Les théories et normes comptables appliquées ont un impact sur la compréhension de la performance et la vision que l'on se fait des entreprises et de leur environnement.

L'impact de la classification et de la représentation : la classification par nature et la classification par fonction ?

Exemple :

Considérons deux employés d'une même entreprise : l'une travaille en R&D pour 1 000 euros de salaire et l'autre occupe un poste administratif pour un salaire identique.

Il existe deux façons de se représenter cette situation :

- > la classification par nature avec la création d'un poste "SALAIRE" = 2000 euros. Cette classification permet de calculer la valeur ajoutée (VA) de l'entreprise. Pour rappel, la VA = CA (chiffre d'affaires) - charges extérieures classées par nature (salaires, achats etc.).
- > la classification par fonction avec des postes tels que "CHARGES" pour le service R&D (= 1000 euros) et pour le service administratif (= 1000 euros).

Il est alors impossible de calculer la VA car les charges provenant de l'extérieur peuvent être réparties au sein de plusieurs fonctions de l'entreprise (à l'instar de l'exemple ci-dessus, entre le service R&D et le service administratif).

Quelles sont les conséquences du choix entre ces classifications ?

> La classification par nature : l'État est en mesure de calculer le PIB à partir des données de l'entreprise, en faisant l'agrégat de leur valeur ajoutée. La comptabilité nationale et le PIB peuvent alors s'aligner sur la comptabilité de l'entreprise. Il existe alors un lien fort entre le secteur privé et l'État. En France, la classification par nature résulte d'une demande du Général de Gaulle, notamment car elle permet une planification. De plus, elle permet de calculer les ratios suivants : salaires/VA et dividendes/VA, ce qui constitue des arguments pour les dialogues sociaux, notamment.

> La classification par fonction ne permettant pas de calculer la VA des entreprises, le PIB se base sur la consommation des ménages. C'est le choix qui prédomine dans les pays anglo-saxons et qui conditionne tout une vision de l'entreprise, de la création de richesse ainsi que la nature des relations entre la sphère publique et la sphère privée.

THÉORIE COMPTABLE : LES 2 GRANDES VISIONS DE LA COMPTABILITÉ

Le clivage entre PCG et IFRS provient d'une rupture conceptuelle majeure socio-économique/sociétale dans les années 1960.

Voici un résumé de ces deux grandes visions de la comptabilité :

FINANCE	Vision néoclassique	Vision traditionnelle
But	Valorisation boursière de l'entreprise Valorisation du risque (pour l'actionnaire) Liquidité des échanges boursiers	Allocation de l'excédent d'épargne aux entreprises
	Les marchés secondaires prennent le « dessus »	Prédominance des marchés primaires
Marché	Hypothèse d'un marché parfait, objectivant la valeur, convergeant vers des équilibres et permettant des allocations de ressources optimales	Toute transaction est unique
Finalités de l'entreprise	Maximiser les dividendes et la valeur actionnariale	Profits stables, à long terme Stabiliser l'entreprise
Finance d'entreprise	Maximiser la valeur actionnariale en vendant <i>l'equity</i> de l'entreprise (titres) CFO comme « Seller »	« Achat » de fonds au moindre coût pour financer l'entreprise CFO comme « Buyer »
Comptabilité financière	Qu'est-ce que les gestionnaires peuvent apporter en retour sur investissements des actionnaires ?	Qu'a fait le gestionnaire avec l'argent apporté pour financer l'entreprise?

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE	Vision néoclassique	Vision traditionnelle
Théorie de la valeur	Juste Valeur (référence à un marché parfait)	Coût (comment est employé l'argent apporté)
Principe de mesure	<i>Valuation</i> : Focus sur les événements économiques de marché	<i>Measurement</i> : Focus sur les transactions et les conventions
Principe central	Image Fidèle	<i>Reliability</i>
Acteur principal	Actionnaire	Gestionnaires
Conception de l'entreprise	Théorie du propriétaire: L'entreprise n'existe pas : Seules les propriétaires/actionnaires 'existent' et délèguent leur gestion	Théorie de l'entité: L'entreprise existe en tant qu'entité propre

ET L'EXTRA FINANCIER LA-DEDANS ?

L'extra financier rejoint la vision néoclassique majoritairement et est abordé sous deux angles simultanément :

- Comme une source de risques ou d'opportunités pour l'actionnaire/investisseur.
- Sous l'angle des externalités (défaillances de marché).

Toutefois, dans la vision néoclassique, les externalités envisagées sont uniquement des externalités que les Hommes subissent, et non sur l'environnement qui n'est pas pris en compte.

Les externalités provoquent une perte de bien-être des Hommes, et ce bien-être étant la finalité alors il nous faut corriger ces externalités, considérées comme des défaillances du marché.